

Image not found or type unknown



Une succession de 15 ans pas terminée

Par **corinne42**, le **22/05/2014** à **11:56**

bonjour, un cousin est décédé (en 1998)et malgré des relances au notaire , puis au président de la chambre des notaires, puis au procureur de la république (Tribunal de grande instance), le dossier n'est toujours pas clos.comment et que devons nous faire? aucun avocat ne veut porter plainte? aucun notaire ne veut récupérer le dossier...